

Communiqué de presse du 7 juin 2010

## **Signature d'une charte entre BTP 13 et CG 13**

# **Le Conseil général s'engage aux cotés des entreprises du bâtiment**

**Les présidents de la fédération du BTP 13 et du Conseil général, Jean-Pierre Richard et Jean-Noël Guérini, ont signé une charte d'engagement pour augmenter de 5 à 10 % l'avance sur les marchés consentie par la collectivité. Le Département confirme ainsi l'engagement constant qu'il a toujours manifesté envers la profession du bâtiment.**

Jean-Noël Guérini, président du Conseil général 13 et Jean-Pierre Richard, président de la fédération du BTP 13, ont signé, le 7 juin à 19h sur le site de Cité Bâtitseur, en présence de Didier Ridoret, président de la FFB et de René Nostriano, président de la fédération régionale (FRB), une Charte d'engagement sur les avances forfaitaires pour les marchés de travaux. Désormais le CG 13 portera cette avance à 10 % au lieu de 5 %.

Partenaire de Cité Bâtitseur, le Conseil général l'est aussi depuis longtemps de l'ensemble de la profession. Avant la signature officielle de la Charte, Jean-Pierre Richard a rappelé combien la collectivité départementale avait été aux côtés de la fédération, que ce soit dans la lutte contre le travail clandestin avec le « badge d'identification professionnelle » exigible dès la fin des années 80 sur tous les chantiers du CG 13, et plus tard, en 2000, avec la carte d'identité professionnelle dont les éditions ont été financées par le département, que ce soit dans la convention sur les délais de paiement ou dans la lutte contre l'exclusion et pour la réinsertion des demandeurs d'emploi. *« Une fois de plus, le Conseil général donne l'exemple en étant la première des collectivités du département à s'engager à augmenter les avances sur chantiers »*, a précisé Jean-Pierre Richard.

Communiqué de presse du 7 juin 2010

René Nostriano, président de la fédération régionale (FRB) a émis pour sa part un souhait fort : *« j'espère que votre engagement, monsieur le Président, servira de modèle à toutes les collectivités de la région Paca »,* quand Didier Ridoret saluait le geste de la collectivité départementale *« à l'heure où nous savons tous que les dispositions de la loi LME sont difficiles à appliquer, non pas tant par nos entreprises qui font réellement l'effort mais aussi et surtout par nos clients ».*

Confirmant qu'au départ il *« n'était pas vraiment favorable à cette mesure »*, Jean-Noël Guérini a expliqué qu'après réflexion, elle lui a semblé *« essentielle pour insuffler un élan de dynamisme à la croissance locale »*. Il a précisé également que lorsqu'il annonçait un programme d'investissement, hors plan de relance quinquennal de 500 ME, d'un montant de 542 ME pour 2010, ce n'était pas *« simplement un effet d'annonce. Ces sommes sont réellement engagées, à 88 %, par la collectivité. Et elles concernent largement les carnets de commandes des entreprises du BTP. J'ai un souci majeur : je crois beaucoup à l'investissement. Non pas parce que je suis un libéral comme le disent mes détracteurs politiques mais parce que je suis réaliste. Je pense à ces femmes et à ces hommes qui à 30, 40 ou 50 ans perdent leur emploi... Il faut aider les entreprises à créer ces emplois, à créer la richesse qui permet ces emplois ».*

Jean-Pierre Richard a renouvelé *« ses remerciements les plus sincères »* à Jean-Noël Guérini. *« Vous confirmez ainsi le soutien qu'à titre personnel et comme Président du Conseil général vous apportez au secteur du BTP et à travers lui à l'économie locale et à l'emploi ».*

**Légende photo :** Pendant la signature de la Charte, de gauche à droite, René Nostriano, président de la FRB, Jean-Pierre Richard, président de la fédération du BTP 13, Jean-Noël Guérini, président du Conseil général 13 et Didier Ridoret, président de la FFB.